

consternants. Il en est certainement de même dans tout le pays. Certaines personnes peuvent gagner \$85 ou \$90 par semaine mais ils préfèrent toucher l'assistance sociale plutôt que de travailler.

C'est une situation grave. J'espère que vous l'examinerez et que vous nous présenterez votre rapport.

M. Walden: Nous ne sommes pas en mesure de faire un tel effort. Nos fonds ne nous permettent pas d'enquêter sur les abus du bien-être social. Ces tâches nous seraient impossibles. Je dois accepter qu'il y a des abus et ils sont inévitables dans les conditions actuelles que nous versions \$1,000 ou \$50,000. Nous devons tolérer certains abus et espérer les réduire. Voilà où nous voulions en venir. Si le Comité se préoccupait seulement des questions économiques et financières, ses efforts seraient vains tout comme ceux de tout organisme agissant de la même façon. Nous devons admettre qu'il s'agit d'un placement social plutôt que de bien-être social.

Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche): Le Conseil économique, lorsqu'il témoignait ici, et je n'adhère pas à toutes ses opinions, a dit qu'il y avait plus d'un million de pauvres au Canada. Mais il n'a pas défini ce qu'il entendait par le mot "pauvre". Mais votre mémoire a fait ressortir quelque chose d'inédit. C'est à la page 2 au paragraphe 5 et je cite:

Si nous voulons parler d'une norme minimale de consommation, la pauvreté ne sera plus définie en fonction du revenu que touche une famille, mais en fonction de ce qu'elle dépense au chapitre des nécessités de la vie.

Et bien quelles sont les nécessités de la vie ?

M. Walden: J'ai énuméré, ou j'ai tenté de le faire, une variété de définitions de la pauvreté. Toutes celles du paragraphe 5 varient. Une nécessité pour quelqu'un peut être un luxe pour un autre, ou vice-versa. On ne saurait s'inspirer d'une telle définition pour s'attaquer au problème.

M. Cormier: C'est le sens que vous attachez à la description.

M. Walden: C'est dans ce contexte que j'ai expliqué qu'il y a différentes solutions ou différentes descriptions.

J'en conviens avec vous que cette tâche est impossible car les avis sont partagés. Cela est intrigant.

Le pauvre est-il celui qui habite un taudis ou celui qui conduit une Cadillac vieille de deux ou trois ans, mais Cadillac quand même, qui consomme une énorme quantité d'essence; mais celui qui décide de payer des intérêts énormes pour acheter cette vieille Cadillac, le fait parce qu'il y tient.

Comportement n'est pas logique à nos yeux mais cette voiture, son propriétaire y tient.

Nous devrions essayer de découvrir pourquoi les gens agissent de telle façon.

Si nous ne comprenons pas ces motifs, nous ne pouvons pas attaquer ce problème.

Le Président: Vous savez ce que c'est que de vivre au-dessus de ses moyens. C'est une philosophie de la classe moyenne, n'est-ce pas ?

M. Walden: C'est beaucoup plus que cela.

Le Président: Est-ce une question de statut ? De quoi s'agit-il ?

M. Walden: C'est la même raison pour laquelle certaines gens pratiquent les sports. Il s'agit de combler un certain vide. Ils s'efforcent d'atteindre une certaine excellence et ils en tirent une satisfaction, une assurance. C'est comme une dame qui achète un nouveau chapeau, elle en est plus satisfaite. C'est un problème qui mériterait des recherches.

Le Président: J'aimerais vous dire quelque chose. Notre mission est assez vaste. Nous n'allons pas faire des recherches pour savoir pourquoi un homme achète une Cadillac d'occasion. Nous avons autre chose à faire.

M. Walden: Je ne propose pas cette tâche pour le Comité mais si l'on ne travaille pas dans ce cadre, il ne sera question que des aspects financiers de la pauvreté.

Le Président: Non, je vous ai exposé le raisonnement de notre Comité. Je vous ai demandé si notre raisonnement sur les questions d'argent, de service et d'attitude était bien orienté. Je vous ai posé cette question parce que vous avez une certaine expérience dans ce domaine. Je conclus de votre réponse que nous sommes sur la bonne voie ?

M. Walden: Oui.